

5.00 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Pasquier Christine ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> · Traduction de textes hautement spécialisés de tous types relevant du domaine des relations internationales sous ses différentes facettes (géopolitique, géostratégie, diplomatie, politique étrangère, droit international, etc.) · Efficacité et pertinence de la recherche documentaire · Efficacité et précision de la recherche terminologique · Adéquation des moyens discursifs mis en oeuvre en français
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>1.4 2.7 4.3, 4.4, 4.5 6.3 8.1, 8.5</p> <p>AA-FS-AIE.Développer une expertise et un niveau élevé de compétence dans le domaine de la traduction spécialisée dans la sphère des relations internationales sous différentes facettes (diplomatie, géopolitique, géostratégie, etc.) en ayant intégré les spécificités de cette sphère : s'adapter à la typologie textuelle (traités et conventions, discours, rapports, monographies, etc.) et au profil du client (organisations et institutions internationales ou nationales, ONG, services diplomatiques, instituts de recherche, etc.).</p> <p><u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u></p> <p>1 À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · identifier et exploiter en français et russe la documentation pertinente et utile à la gestion du texte (compréhension, traduction et reformulation précises) ; · identifier les unités terminologiques et phraséologiques dans le texte en russe et choisir, en se référant aux sources adéquates, leurs équivalents en français ; · identifier le genre, la typologie et la nature du texte à traduire de manière à adopter les moyens discursifs appropriés en français sur tous les plans du transfert (registre, style, codes, règles protocolaires, etc.) ; · traduire un texte relevant de la thématique des relations internationales de manière professionnelle, en respectant le cahier des charges et le code de déontologie du traducteur ; · s'adapter aux demandes particulières d'un donneur d'ouvrage en matière de traduction (traduction intégrale, traduction-synthèse, révision, post-édition, etc.) ; · traduire un texte portant sur une thématique de relations internationales en s'appuyant sur les recherches documentaires et terminologiques et en utilisant les outils d'aide à la traduction les plus appropriés.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au cours du quadrimestre : évaluation formative du travail de l'étudiant. <p>La présence aux séances de travail en présentiel est obligatoire. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, l'absence répétée et injustifiée d'un-e étudiant-e au cours pourra être sanctionnée, les titulaires du cours pouvant proposer au jury de s'opposer à l'inscription aux sessions de janvier ou d'août-septembre d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80 % des cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation certificative lors des sessions de janvier (première session) et d'août-septembre (seconde session). <p>L'évaluation de première session (janvier) porte sur la finalisation - suivant consignes - de l'ensemble du travail réalisé durant le séminaire [100 % de la note finale].</p> <p>Sont pris en considération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect du cahier des charges en termes de tâches à accomplir dans le cadre du projet de traduction demandé (rapport de synthèse de documents de référence en français, traduction-synthèse de documents de référence en russe, autorévision et/ou interrévision, traduction intégrale des textes demandés, etc.) : pour chacune des tâches sont évaluées non seulement la version finalisée en tant que telle, mais également les tâches connexes qui seront demandées dans certains cas (appareil critique de notes justificatives à partir d'une recherche documentaire et / ou terminologique, etc.), de même que l'adéquation de la méthode de travail par rapport aux objectifs poursuivis (manière dont les différentes étapes préparatoires permettant d'aboutir au « produit fini » auront été intégrées dans la démarche, utilisation appropriée des outils de TAO) ; - le respect du cahier des charges pour chaque tâche demandée en termes de présentation et de délais ; - le respect de la déontologie du traducteur. <p>Si l'étudiant-e ne remet pas le travail dans les délais requis, le titulaire du cours pourra, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription de l'étudiant-e à l'examen. Le cas échéant, l'évaluation continue pourra être complétée ou remplacée par un examen écrit de 4 heures organisé en session à partir du poste de travail du traducteur professionnel, suivant les mêmes conditions que celles de l'évaluation de seconde session.</p> <p>Dans ce cas, l'examen comptera respectivement pour 50 % ou 100 % de la note finale.</p> <p>L'évaluation de seconde session (session d'août-septembre) consiste en un examen de traduction d'une durée de 4 heures à réaliser sur un poste de travail professionnel en présentiel. L'examen porte sur la traduction d'un ou plusieurs textes en lien direct avec le domaine spécifique étudié durant le quadrimestre, accompagnée de différentes tâches connexes suivant un cahier des charges détaillé. L'examen vaut 100 % de la note finale.</p> <p>Chacune des deux sessions fait l'objet d'un cahier des charges détaillé publié sur la plateforme <i>Moodle</i> du cours : y sont précisés non seulement les descriptifs des tâches à réaliser dans le cadre de l'évaluation, mais également leur pondération respective dans la note finale.</p> <p><i>Le recours à un logiciel de TA (traduction automatique) est rigoureusement interdit que ce soit dans le cadre des exercices pratiques ou de l'évaluation, sauf consigne EXPLICITE contraire – le cas échéant – dans le cadre spécifique d'un exercice de post-édition proposé par l'enseignant à des fins pédagogiques. De la même manière, le recours à tout logiciel ou application reposant sur l'IA (intelligence artificielle), comme ChatGPT, est strictement interdit dans les exercices de traduction ou de type rédactionnel.</i></p> <p><i>En tout état de cause, les travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du cours ou de l'évaluation seront des travaux personnels qui refléteront les compétences de l'étudiant-e. Sauf consigne explicite contraire, l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives et de la traduction automatique est strictement interdite. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie.</i></p> <p><i>De manière générale, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique et aux consignes de l'exercice ou évaluation. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite toujours toutes ses sources de manière appropriée, l'usage d'une IA devra toujours être signalé de manière adéquate et dûment référencé, à l'instar de toutes les autres sources utilisées.</i></p> <p><i>Toute irrégularité, comme l'utilisation de logiciels ou programmes de traduction automatique, la rédaction du travail par des tiers ou à l'aide d'une IA, le plagiat, la tricherie par échange d'informations entre étudiant.e.s ou tentative d'échange d'informations avec des personnes extérieures, ou par tout autre stratège, sera sanctionnée selon le règlement général des études et des examens.</i></p>
--	--

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux et séances d'exercices en présentiel. • Travaux préparatoires en non-présentiel <p>La méthodologie mise en oeuvre vise à permettre aux étudiants d'aborder un projet de traduction de manière professionnelle en matière de respect du cahier des charges et de la déontologie, ou encore d'organisation du travail (répartition des tâches).</p> <p>Première étape : recherche documentaire pertinente et fiable avec rédaction d'un rapport de synthèse (partiellement traduction-synthèse) pour appréhender le sujet.</p> <p>Deuxième étape : lecture-analytique du texte à traduire, repérage de la terminologie et/ou des difficultés discursives, élaboration des stratégies de résolution des difficultés mises au jour.</p> <p>Troisième étape : constitution d'un corpus bilingue de textes de référence (surtout onusiens) avec alignement des textes dans une mémoire de traduction, exploitation terminologique et phraséologique / collocationnelle du corpus.</p> <p>Quatrième étape : traduction du ou des textes à l'aide des outils de TAO les plus appropriés ; le cas échéant, recours à la traduction automatique (avec analyse critique des atouts et des faiblesses de la TA en tant qu'outil d'aide à la traduction ou, éventuellement, de la contribution de la post-édition à la qualité de l'exercice de traduction).</p> <p>Cinquième étape : conscientisation des étudiant.e.s à la démarche qualité via l'autorévision ou l'interrévision en vue de l'harmonisation générale et de la validation du texte cible (produit final à livrer).</p> <p>Sixième étape : corrections personnalisées et collectives ; débrief individuel et mise en commun.</p> <p><i>Le recours à un logiciel de TA (traduction automatique) est rigoureusement interdit que ce soit dans le cadre des exercices pratiques ou de l'évaluation, sauf consigne EXPLICITE contraire – le cas échéant – dans le cadre spécifique d'un exercice de post-édition proposé par l'enseignant à des fins pédagogiques. De la même manière, le recours à tout logiciel ou application reposant sur l'IA (intelligence artificielle), comme ChatGPT, est strictement interdit dans les exercices de traduction ou de type rédactionnel.</i></p> <p><i>En tout état de cause, les travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du cours ou de l'évaluation seront des travaux personnels qui refléteront les compétences de l'étudiant.e. Sauf consigne explicite contraire, l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives et de la traduction automatique est strictement interdite. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie.</i></p> <p><i>De manière générale, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique et aux consignes de l'exercice ou évaluation. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite toujours toutes ses sources de manière appropriée, l'usage d'une IA devra toujours être signalé de manière adéquate et dûment référencé, à l'instar de toutes les autres sources utilisées.</i></p> <p><i>Toute irrégularité, comme l'utilisation de logiciels ou programmes de traduction automatique, la rédaction du travail par des tiers ou à l'aide d'une IA, le plagiat, la tricherie par échange d'informations entre étudiant.e.s ou tentative d'échange d'informations avec des personnes extérieures, ou par tout autre stratègème, sera sanctionnée selon le règlement général des études et des examens.</i></p>
<p>Contenu</p>	<p>Projet de traduction professionnelle - décliné en objectifs multiples – de textes portant sur une question de géopolitique / géostratégie internationale dans laquelle la Fédération de Russie est partie prenante en tant que sujet de droit international (ex. la problématique de l'Arctique).</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Veillez vous référer à la bibliographie détaillée, revue, augmentée et mise à jour, qui sera publiée sur la plateforme Moodle.</p> <p>Éléments de bibliographie générale sur la géopolitique de la Russie (entre autres) :</p> <p>MARCHAND, Pascal.- <i>Atlas géopolitique de la Russie. Puissance d'hier, puissance de demain ?</i>.- Paris : Éditions Autrement, 2007 [Collection « Atlas / Monde »].</p> <p>MARCHAND, Pascal.- <i>Atlas géopolitique de la Russie. La puissance retrouvée</i>.- Paris : Éditions Autrement, 2012 [Collection « Atlas / Monde ». Nouvelle édition augmentée].</p> <p>MARCHAND, Pascal.- <i>Géopolitique de la Russie. Une nouvelle puissance en Eurasie</i>.- Paris : Presses Universitaires de France, 2014 [Collection « Major »].</p> <p>MARCHAND, Pascal.- <i>Atlas géopolitique de la Russie. Le grand retour sur la scène internationale</i>.- Paris : Éditions Autrement, 2015 [Collection « Atlas / Monde »].</p> <p>Bibliographie spécifique sur la géopolitique des mers et des océans (entre autres) :</p> <p>« Géopolitique et géostratégie des mers et des océans ».- Dans : <i>Diplomatie, Affaires stratégiques et relations internationales</i>, hors-série n°13 (août-septembre 2010).</p> <p>« Mers et océans. Géopolitique & Géostratégie ».- Dans : <i>Diplomatie GD, Affaires stratégiques et relations internationales</i>, Les grands dossiers n°46 (août-septembre 2018).</p> <p>MONOT, Alexandra, et PARIS, Frank.- <i>Géographie des mers et des océans</i>.- Bréal, juillet 2018, 250 p.</p> <p>ORTOLLAND, Didier, et PIRAT, Jean-Pierre.- <i>Atlas géopolitique des espaces maritimes. Frontières, énergie, transports, piraterie, pêche et environnement</i>.- Paris : Editions TECHNIP, 2010 (2e édition revue et augmentée).</p> <p>Bibliographie spécifique sur la géopolitique de l'Arctique :</p> <p>« Géopolitique du Grand Nord. Le Continent arctique ».- Dans : CARTO. <i>Le monde des cartes</i>, n°26 (novembre-décembre 2014), p. 12-24.</p> <p>LASSERRE, Frédéric (sous la direction de).- <i>Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation</i>.- Québec : Presses de l'université du Québec, 2010.</p>

Faculté ou entité en charge:	LSTI
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		